

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS**20260928-015****KANBOKO HERRIKO ETXEA**

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria****SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026****OBJET / GAIA : SIVU Txakurrak : présentation du rapport d'activité 2025.****DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 22 septembre 2026.**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra :	29
Nombre de présents / hor zirenak :	26
Nombre de votants / bozkatu dutenak :	29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Peio ETXELEKU, Maire.

Etaient présents : M. Peio Etxeleku, Maire, Mme Emmanuelle Meynier, M. Iban Fortin, Mme Servane Etchegaray, M. Philippe Lautrou, adjoints, Mme Emilie Lafitte, Mme Maria Aristizabal, M. Jean-Paul Alaman, M. Esteban Garrastazu, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Pascal Bourguet, Mme Maud Gastigard, M. Patrick Larreat, Mme Laetitia Sorhaitz, M. Eric Duphil, Mme Gabrielle Weise Hemery, M. Thierry Chaplain, Mme Arantxa Saint-Martin, M. Michel Falga, Mme Cathy Kranjcevic, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Rosalie Dupré, M. Pierre Rouquenelle, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Matthieu Haramboure, Mme Myriam Larroulet, M. Christian Devèze, conseillers municipaux.

Procurations : M. Matthieu Haramboure à Mme Emmanuelle Meynier, Mme Myriam Larroulet à M. Peio Etxeleku, M. Christian Deveze à M. Pierre Rouquenelle.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Esteban Garrastazu est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire expose au Conseil municipal :

Le Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Centre Txakurrak assure l'organisation administrative et comptable de l'activité de fourrière animale pour le compte de 22 communes membres, parmi lesquelles figure la commune de Cambo-les-Bains. La gestion de la fourrière intercommunale ainsi que la récupération des animaux errants et abandonnés ont été confiées à l'association Animaux Assistance Europe.

Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2025 fait notamment apparaître les éléments financiers suivants :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 378 036,06 € et les dépenses à 376 544,97 €, soit un excédent de l'exercice de 1 491,09 €. Compte tenu de l'excédent reporté de l'exercice précédent (37 766,97 €), le résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement s'établit à 39 258,06 €. Les principales dépenses comprennent notamment :

- les charges à caractère général, pour 3 838,57 € ;
- les charges de personnel, pour 6524,29 €, correspondant notamment à la mise à disposition d'un agent de la ville d'Anglet assurant la gestion administrative et comptable du Syndicat ;
- les autres charges de gestion courante, pour 358 706,86 €, dont la subvention versée à l'association Animaux Assistance Europe, d'un montant de 337 000 €.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2025 s'élèvent à 26 158,85 €, notamment grâce à la souscription d'un emprunt destiné à l'acquisition d'un véhicule. Les dépenses s'élèvent à 25 519,15 € et comprennent notamment le remboursement du capital des emprunts (2 884,97 €), l'acquisition de deux caméras de vidéosurveillance et celle d'un véhicule Fiat Doblo. L'exercice 2025 fait ainsi apparaître un excédent de 639,70 €. Compte tenu de l'excédent reporté de l'exercice précédent (14 602,98 €), le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement s'établit à 15 242,68 €.

Le Syndicat présente par ailleurs un niveau d'endettement correspondant à deux emprunts en cours, souscrits pour l'acquisition de véhicules en 2023 et en 2025.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-39 ;

VU le rapport d'activité 2025 du SIVU Txakurrak annexé à la présente délibération ;

Après en avoir entendu la présentation, le Conseil municipal :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SIVU Txakurrak relatif à l'exercice 2025, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme.



Esteban GARRASTAZU

Saiko idazkaria / Secrétaire de séance



Peio ETXELEKU

Kanboko Auzapeza / Maire de Cambo-les-Bains